



Pétition aux grandes surfaces et commerçants du canton de Genève
Et aux Autorités publiques

Non au dumping social et salarial dans la vente!

Pour une convention collective de travail forte et durable dans tous les commerces de Genève.

La majorité des commerces genevois et des grandes surfaces actives sur le canton de Genève refuse de signer la convention collective cadre du commerce de détail. Cette convention a force de loi sur le canton depuis 2003. Elle est entrée en vigueur en même temps que la loi actuelle sur les heures d'ouverture des magasins.

Aujourd'hui, alors que la population Genevoise vient de refuser les ouvertures nocturnes et dominicales des commerces en rappelant son souci de voir le personnel de vente travailler dans de bonnes conditions, les commerçants refusent de renouveler leur signature. Cette décision aura de graves conséquences pour l'ensemble du personnel de vente, et ce dès juillet de cette année:

- plus de salaire minimum obligatoire;
- un temps de travail hebdomadaire pouvant atteindre 50h
- des semaines de travail sur 6 jours
- pas de perte de gain maladie obligatoire
- travail sur appel généralisé

Nous refusons catégoriquement cette perspective et appelons les commerçants à signer sans tarder la convention collective cadre du commerce de détail.

Nom et Prénom	Adresse	Signature

Merci de renvoyer rapidement les feuilles signées au **Syndicat SIT**, Mme Valérie Balleys, 16 rue des Chaudronniers, CP3287, 1211 Genève 3 (tél : 022.818.03.00 ; fax : 022 818 03 99 ; www.syndicat.ch)